

Les évaluations en lecture dans le cadre des journées d'appel de préparation à la défense

Les premiers résultats aux tests d'évaluation en lecture ont été obtenus sur un échantillon important et représentatif de la population des jeunes s'étant présentés aux journées d'appel de préparation à la défense mises en œuvre depuis octobre 1998. Ces résultats indiquent que moins de 10 % des jeunes hommes d'environ 17 ans ont des difficultés réelles de compréhension de l'écrit, dont un peu moins de 4 % sont dans une situation qui peut être qualifiée d'illettrisme. Les jeunes n'ayant pas montré de difficulté de lecture réalisent un score supérieur à 9 sur 10 aux items de compréhension immédiate, de 7 sur 10 aux items de compréhension logique et atteignent presque les 6 sur 10 pour la compréhension fine.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION EN LECTURE

À la suite de l'adoption par le Parlement de la loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national, tous les jeunes, à partir des années de naissance 1980 pour les garçons et 1983 pour les filles, sont ou vont être appelés à participer à une journée d'information sur la défense et de tests dénommée *journée d'appel de préparation à la défense* (JAPD). Ce dispositif a été mis en place à compter du 3 octobre 1998 et il concerne l'ensemble des départements métropolitains et les DOM-TOM.

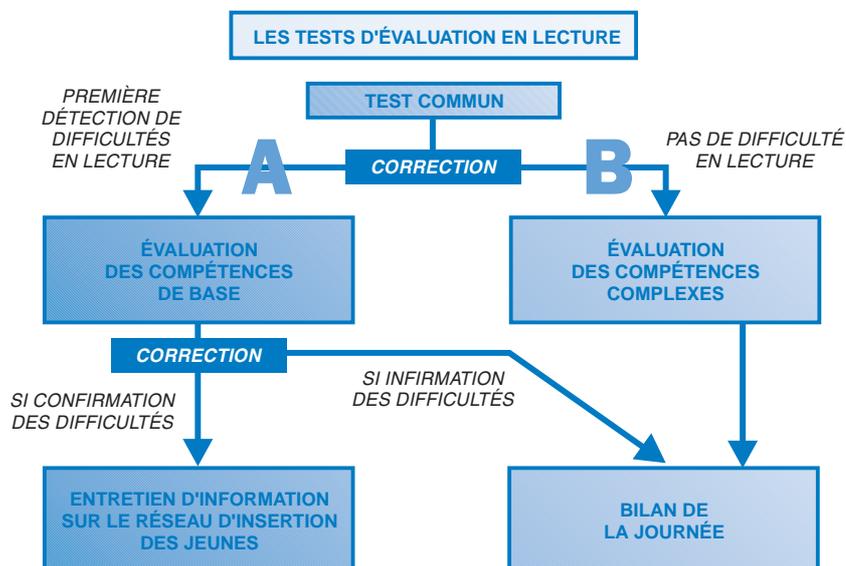
Le nouveau service national instaure en fait un véritable « *parcours de citoyenneté* » comprenant trois étapes :

- l'enseignement de la défense à l'école (programme d'instruction civique) ;
- le recensement universel et obligatoire à 16 ans ;
- et la JAPD, qui inclut notamment des tests de lecture.

À partir de l'an 2000, l'ensemble des jeunes de 17 ans, garçons et filles, seront susceptibles d'être convoqués à une JAPD.

Organisation de l'évaluation de la maîtrise de la lecture

L'évaluation se déroule en deux temps : une épreuve est proposée le matin, d'autres l'après-midi. L'épreuve du matin vise à une première détection de jeunes confrontés à des difficultés de lecture ; les tests de l'après-midi permettent de confirmer ou non cette hypothèse.



Un barème de correction est appliqué à l'épreuve du matin afin de former deux groupes A et B. Les jeunes ayant obtenu de faibles résultats (groupe A) passent, dans l'après-midi, une évaluation sur les mécanismes fondamentaux de la lecture et de l'orthographe. Les jeunes ayant obtenu de bons résultats (groupe B) passent une évaluation sur des lectures complexes et des questions orthographiques d'un niveau plus élevé.

Ce n'est qu'en associant les deux temps d'évaluation qu'un diagnostic des compétences en lecture peut être établi.

Un échec confirmé l'après-midi aux épreuves de lecture et d'écriture les plus simples conduit à proposer au jeune un entretien d'information sur l'aide que peut lui apporter le réseau d'insertion : missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO).

Le contexte de l'évaluation en 1999

Sans attendre le moment où une génération complète sera convoquée aux JAPD, il a paru possible et important d'établir un bilan de la mise en place de l'opération et de fournir des premiers résultats aux épreuves proposées aux jeunes, notamment à celles évaluant leur compréhension de l'écrit.

Durant l'année scolaire 1998-1999, plus de 300 000 jeunes hommes de 17 à 19 ans ont participé aux JAPD et ont passé les épreuves d'évaluation de la lecture conçues par la Direction de la programmation et du développement, la Direction du service national et l'université de Paris V.

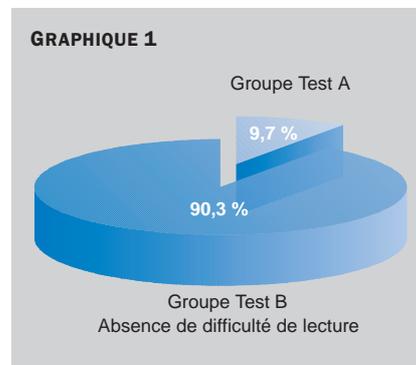
L'année écoulée étant encore une année de rodage du dispositif, il n'a pas été possible de travailler sur un ensemble exhaustif d'appelés. Les données statistiques présentées dans cette *Note d'Information* décrivent donc un échantillon de 16 666 jeunes hommes (entre 17 et 19 ans) et regroupent deux sessions dans tous les départements métropolitains, y compris la Corse : celles du samedi 19 mai et du mercredi 23 mai 1999. À terme, un système informatique permettra la constitution d'une base complète de données. Entre l'échantillonnage, ici, et le traitement exhaustif futur, la description des performances en lecture pourrait connaître quelques variations ; toutefois, les précautions prises sur la représentativité de l'échantillon retenu permettent de les minimiser.

LE TEST D'ORIENTATION DU MATIN

La proportion de jeunes apparaissant en difficulté de lecture à l'issue du premier test ¹

Le graphique 1 présente la proportion de jeunes Français de sexe masculin, âgés d'environ 17 ans, pouvant être considérés en difficulté de lecture.

On retiendra, d'après ce premier test du matin, que 9,7 % des jeunes (groupe A) apparaissent comme éprouvant des difficultés plus ou moins importantes pour accomplir des lectures nécessaires à leur vie quotidienne.



Comparaison des performances des groupes A et B sur les tests communs

L'évaluation du matin sollicite des compétences de recherche et de sélection d'informations dans un document de la vie quotidienne (un programme TV organisé en un tableau à double entrée) ainsi que la compréhension d'un texte narratif long de 607 mots ; sur ces deux points, les groupes A (en difficulté en lecture) et B (pas de

difficulté) se distinguent par des performances moyennes contrastées, de façon d'ailleurs inégale (*graphique 2*). Si la recherche d'informations semble relativement bien réussie par les deux groupes (aux trois quarts par le groupe A), en revanche les recherches les plus complexes parmi celles demandées sont exécutées de manière beaucoup moins efficace par le groupe A que par le groupe B ; elles sont moins précises (confusion de lignes, de mots) et, surtout, effectuées plus lentement (rupture dans les réponses plus tôt). Le groupe A commet surtout de nombreux contresens, notamment sur la compréhension globale du texte narratif.

LES JEUNES EN DIFFICULTÉ DE LECTURE : ANALYSE SPÉCIFIQUE DU GROUPE A ²

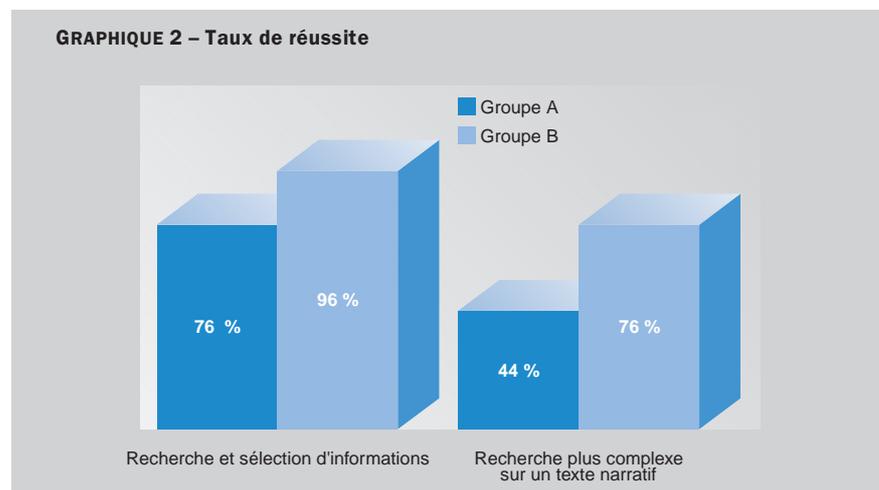
Le graphique 3 p.3 donne la répartition des jeunes identifiés comme étant en difficulté ; les pourcentages sont calculés sur l'ensemble de l'échantillon (16 666).

Les catégories présentées sont définies de la façon suivante :

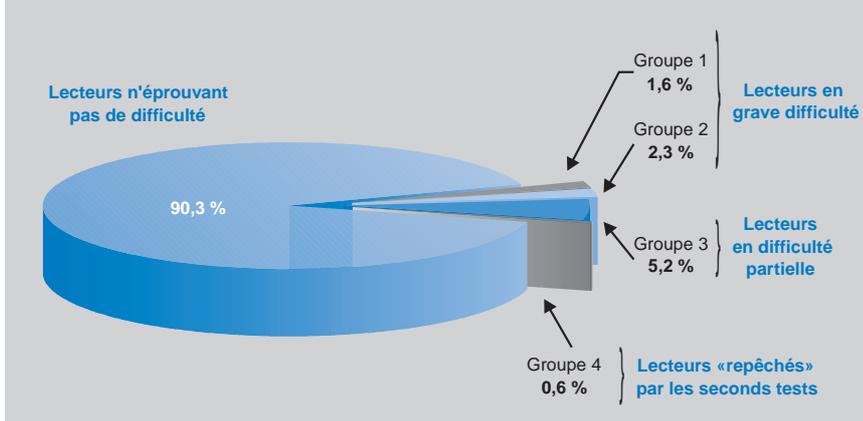
- *groupe 1* : les jeunes maîtrisant insuffisamment les mécanismes élémentaires de la lecture ;
- *groupe 2* : ceux qui ne les possèdent que partiellement et qui éprouvent de grandes difficultés sur tous les types d'écrit ;

¹. Sources : Direction du service national (analyse des fichiers du SI/DSN).

². Un développement particulier de cette analyse a été conduit par l'université Paris V et les services du ministère de la Défense. Un document intitulé *Les journées d'appel de préparation à la défense – Bilan d'activités – octobre 1998 à juin 1999* est disponible auprès de la Direction du service national (rue de Bellechasse, Paris 7ème)



GRAPHIQUE 3 – Répartition des jeunes en difficulté de lecture



– *groupe 3* : les lecteurs rigides qui ne peuvent s'adapter efficacement aux différents écrits proposés mais n'ayant pas, toutefois, de troubles apparents des mécanismes fondamentaux ;

– *groupe 4* : les lecteurs relativement performants et capables d'adapter leur stratégie de lecture. Ces lecteurs sont à réaffecter dans le groupe des jeunes n'éprouvant pas de difficulté de lecture.

Seuls les groupes 1 et 2, en grave difficulté de lecture, sont orientés vers les réseaux d'information et d'insertion.

MAÎTRISE DE LA COMPRÉHENSION D'UN TEXTE ÉCRIT AUPRÈS DES JEUNES DU GROUPE B

Le test

Au début de l'après-midi, alors que les jeunes apparaissent en difficulté de lecture reçoivent un questionnaire A afin de mesurer leur degré de maîtrise des éléments fondamentaux de la lecture, ceux (groupe B) qui ont obtenu un résultat satisfaisant à l'épreuve commune du matin se voient proposer un questionnaire B devant permettre, par un questionnement plus poussé, de tester de façon plus fine leur degré de compréhension des textes écrits.

Pour la mise en œuvre de cette évaluation, le questionnaire B a été structuré autour de trois supports différents : un texte court, d'un auteur français classique, a servi de base à un test d'orthographe ; les deux autres textes reprennent le schéma de l'épreuve commune du matin en proposant, d'une part, un support de la vie courante (une fiche d'inscription à un concours administratif de niveau moyen (secrétaire)) et, d'autre part, un texte plus

littéraire (une nouvelle d'un auteur contemporain).

Compte tenu des contraintes de temps, 20 minutes pour le questionnaire B, le nombre de prises d'informations pouvant être réalisées durant cette seconde séance d'évaluation est relativement faible, surtout dans les degrés les moins poussés ; de ce fait, et afin de tirer un maximum d'informations des données disponibles, on a utilisé dans les calculs de scores l'ensemble des résultats aux épreuves à la fois du test B et du test commun du matin, chaque item des épreuves se trouvant associé à un degré, dans la compréhension, en fonction des compétences plus ou moins élaborées qu'il met en jeu (*voir l'encadré méthodologique p.5*).

Scores moyens par épreuve

Les réussites moyennes par épreuve sont présentées dans le graphique 4.

Il convient d'indiquer que l'épreuve d'orthographe (choix d'orthographe différentes en cours de lecture d'un petit texte) doit être considérée à part en raison de sa spécificité et de son caractère plus artificiel et scolaire. On notera que les jeunes réussissent en moyenne 14,8 items sur 20, soit un score de 73,9.

Pour les autres épreuves, on observe, par construction, que la réussite au test du matin (programme TV, texte narratif de 607 mots) est meilleure que celle de l'après-midi (dossier de candidature, texte littéraire de 1 569 mots). On constate également que les questions posées sur les textes à caractère littéraire aboutissent à de moins bons résultats (score de 60,5) que celles concernant les textes plus informatifs ou techniques (score de 76,3).

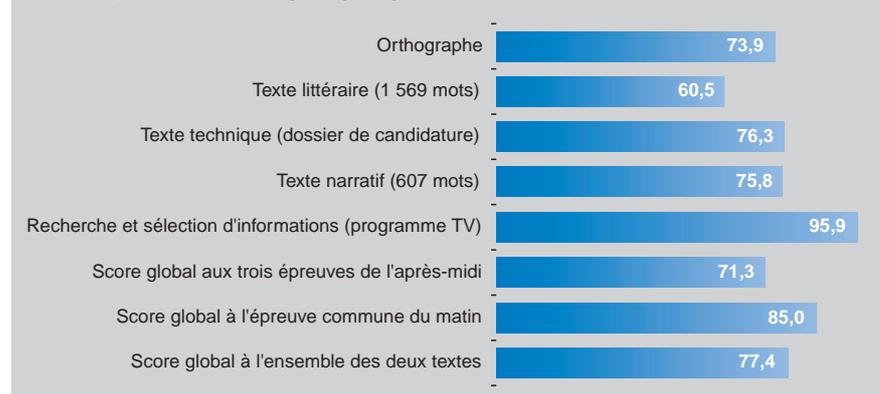
Même si la nature du support tend, en partie, à déterminer la nature des questions, il paraît nécessaire d'approfondir et de présenter les scores moyens des élèves suivant les compétences visées par les questions posées.

Les scores moyens obtenus en fonction du type de compréhension

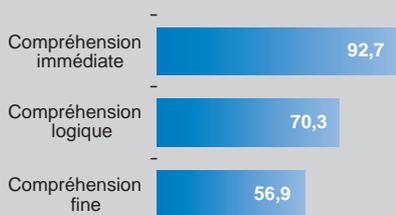
Pour calculer les scores moyens obtenus par les jeunes du groupe B en fonction du type de compréhension demandé (compréhension immédiate en premier lieu, compréhension logique en second lieu, puis compréhension fine), on est parti du fait que chaque item correspond à un degré donné dans la maîtrise de la compréhension de texte. Cependant, pour répondre aux questions qui leur sont posées, les jeunes mobilisent des compétences variées qui peuvent se répartir sur ces trois types de compréhensions. Les scores obtenus correspondent à des moyennes de réussite.

Le graphique 5 p.4 donne les scores moyens obtenus par la population pour chaque type de compréhension et se lit de la façon suivante : la population des jeunes du groupe B a réussi en moyenne 92,7 % des items de compréhension immédiate, 70,3 % des items de compréhension logique et 56,9 % des items de compréhension fine. Les scores diminuent logiquement au

GRAPHIQUE 4 – Scores moyens par épreuve



GRAPHIQUE 5 – Scores moyens



fur et à mesure que l'exigence du type de compréhension du texte et l'abstraction demandées augmentent. Il importe cependant de souligner que le faible nombre d'items n'autorise pas une mesure plus fine des compétences de lecture.

Analyse plus fine en fonction des résultats obtenus

Les scores moyens qui viennent d'être présentés recouvrent manifestement une assez grande diversité de résultats, même parmi les jeunes qui ne sont pas confrontés à des difficultés particulières dans la maîtrise de la lecture. On a donc cherché à dégager différentes catégories de jeunes. Quatre catégories ont été définies en fonction du nombre total d'items réussis aux épreuves du matin et de l'après-midi (test B) : catégorie 1, regroupant les jeunes ayant une réussite aux épreuves inférieure à 50 % ; catégorie 2, réussite comprise entre 50 et 75 % ; catégorie 3, réussite comprise entre 75 et 90 % ; catégorie 4, réussite supérieure à 90 %. Deux autres catégories, 5 et 6, rassemblent des jeunes non classés.

Le graphique 6 présente la répartition des jeunes ayant passé le test B selon les six catégories retenues, les pourcentages étant calculés sur l'ensemble de l'échantillon (groupes A et B).

Précisions à apporter sur la lecture des résultats du test B

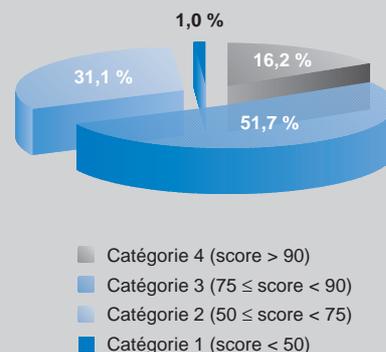
Certains jeunes (catégories 5 et 6) posent problème pour l'interprétation de leurs résultats :

- la catégorie 5 regroupe en effet des jeunes (3,8 %) qui n'ont pas fait le test d'orthographe, soit par manque de temps, soit par oubli. Ces jeunes se trouveraient normalement, à cause de cela, le plus souvent dans la première des catégories définies ci-après (celle des jeunes ayant les scores les plus faibles). Ils ont pourtant, pour les exercices qu'ils ont faits, des résultats à peu près équivalents à ceux de la deuxième catégorie, voire, en moyenne, un peu supérieurs. Ils relèvent donc d'un classement particulier ;

- la catégorie 6 regroupe des jeunes pour lesquels on a relevé des incohérences entre leurs résultats au test commun du matin et leur répartition dans les épreuves A ou B de l'après-midi (*voir l'encadré méthodologique*). Du fait des incertitudes les concernant, ils ne peuvent entrer dans une classification fondée sur le score à l'ensemble des épreuves.

Le graphique 7 présente donc la répartition, en fonction du score global des jeunes, rapportée aux seules catégories 1 à 4, soit environ 90 % des jeunes ayant passé le test B.

GRAPHIQUE 7



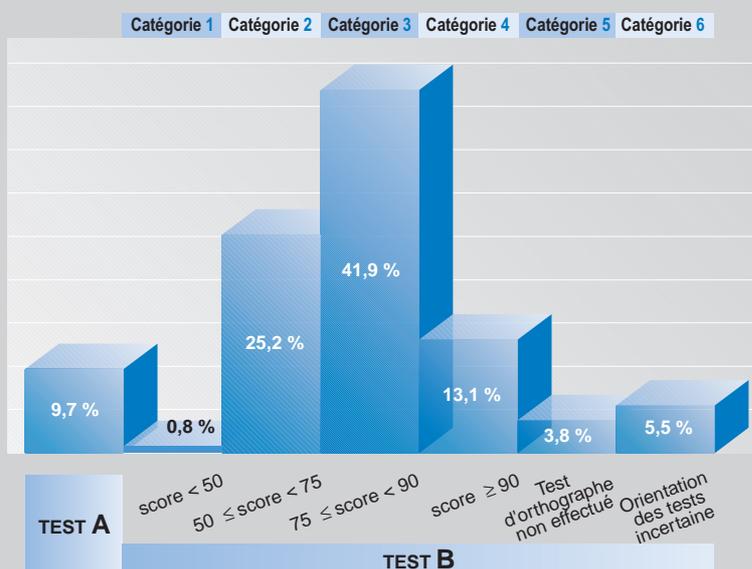
Une première catégorie, comportant 1 % des jeunes, regroupe les individus ayant réussi moins de la moitié des items du test B et d'orientation. Il semble donc, au vu de l'ensemble de leurs résultats (test d'orientation du matin et test B), qu'une orientation vers le test A aurait pu être préférable, même si l'on peut penser que ces jeunes, se situant à la limite, se seraient sans doute retrouvés dans le groupe supérieur des jeunes du test A.

Une deuxième catégorie regroupe les jeunes ayant réussi entre la moitié et les trois quarts des items du test B et d'orientation. Elle correspond à 31,1 % des jeunes pouvant être classés selon leur score global.

Une troisième catégorie regroupe les jeunes ayant réussi entre les trois quarts et les neuf dixièmes des items du test B et d'orientation. Elle correspond à 51,7 % des jeunes pouvant être classés selon leur score global.

Une quatrième catégorie regroupe les jeunes ayant réussi plus de neuf dixièmes des items du test B et d'orientation. Elle correspond à 16,2 % des jeunes pouvant être classés selon leur score global.

GRAPHIQUE 6 – Répartition des jeunes



On soulignera, en conclusion, que les journées d'appel de préparation à la défense offrent et vont offrir une occasion unique de mesurer, peu après la fin de la scolarité obligatoire, certaines formes de maîtrise de la lecture des jeunes d'environ

17 ans. Rappelons en effet que, à partir de l'an 2000, tous les jeunes de cette catégorie d'âge, garçons et filles, auront à se présenter à ces journées. Le constat se fera donc

sur une classe d'âge quasiment totale incluant des individus qu'il est difficile d'évaluer en d'autres circonstances. La répétition à l'identique des épreuves devrait

permettre en outre de mesurer dans le temps d'éventuelles évolutions.

Jean-Pierre Jeantheau
et **Fabrice Murat, DPD D1**

MÉTHODOLOGIE

– Définition de la lecture retenue pour la construction des épreuves

Compte tenu du contexte de passation de l'épreuve qui est proposée aux jeunes de 17 ans lors de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), l'approche de l'évaluation de la maîtrise de la langue française retenue revient essentiellement à évaluer des aptitudes en lecture des jeunes, au sens où lire est à la fois utiliser de manière quasi inconsciente des mécanismes de base indispensables et donner du sens à ce qui est lu. Cette opération est, elle-même, plus ou moins complexe selon les supports, leur degré de difficulté ou la visée même de l'acte de lire, voire l'intention du lecteur. En effet, les composantes de la lecture ne se limitent pas à l'activité de décodage et de compréhension. Elles incluent l'adoption de stratégies adaptées aux buts de la lecture, des connaissances à propos de ces stratégies et enfin la capacité à les contrôler. Pour lire, il faut mobiliser un ensemble de processus mentaux qui conduisent à l'identification de mots et à la compréhension de l'écrit. Certains de ces processus, en particulier ceux qui concernent le traitement des mots, deviennent progressivement automatisés. Mais les processus de haut niveau, ceux qui concernent la mise en place de la signification du contenu du texte, sont pour la plupart soumis au contrôle du lecteur.

– Comment évaluer la maîtrise de la lecture ?

La littérature spécialisée a conduit à prendre en considération les divers processus impliqués dans la lecture-compréhension afin d'évaluer l'état de leur fonctionnement. En conséquence, plusieurs opérations mises en œuvre dans la lecture-compréhension – qu'il semble important de mesurer dans la population concernée – ont été listées. Le résultat final de ce travail est organisé sous la forme d'un tableau de compétences, non reproduit ici. Il s'agit d'une conception qui relève à la fois de la psychologie cognitive, de la linguistique et de la sociologie.

Quatre degrés d'exigence ont été retenus :

– connaissances indispensables à l'acte même de lire : maîtrise des mécanismes de base de la lecture et connaissance des codes élémentaires de l'écrit. Ces compétences

sont mises en œuvre de façon plus ou moins inconsciente par le lecteur mais constituent un « niveau plancher » en deçà duquel le savoir lire ne peut exister ;

– compréhension immédiate : il s'agit d'un niveau simple de compréhension, consistant en un repérage d'informations figurant explicitement dans un texte ;

– compréhension logique : les compétences à mettre en œuvre sont plus approfondies et nécessitent la mise en relation de plusieurs informations explicites pour construire du sens ;

– compréhension fine : le lecteur doit opérer un traitement approfondi des informations. Il doit avoir la capacité de suppléer les lacunes du texte, de déduire, à partir des informations explicites, d'autres informations qui en découlent nécessairement et donc être capable d'accéder à l'implicite.

– Des difficultés d'interprétation des résultats pour certains jeunes

Les jeunes de la catégorie 6, compte tenu de leurs résultats au test d'orientation tels qu'ils figurent dans les fichiers informatiques, n'auraient pas dû passer le test B mais plutôt le test A destiné aux jeunes apparaissant en difficulté. Leur présence, non négligeable puisqu'ils représentent 5,5 % de l'ensemble des jeunes, est donc problématique. Plusieurs explications sont possibles : une erreur matérielle sur le terrain, un problème dans la transmission des données mais, le plus souvent, il semble que ces jeunes ont fait l'objet d'un « repêchage » délibéré, motivé par une analyse fine des réponses. Certains chefs de site ont, par exemple, pu remarquer que des élèves avaient tendance à considérer que ne pas cocher dans le cas d'un QCM (OUI/NON) était équivalent à répondre NON. Tenant compte de cela, ils ont pu orienter des élèves vers le test B, alors que le décompte mathématique de leurs erreurs ne le justifiait pas. Si cette réorientation paraît dans certains cas justifiée, il est cependant difficile de déterminer la proportion de jeunes pour lesquels il aurait été effectivement préférable de passer le test A, pour s'assurer de leur niveau. La réduction attendue des erreurs de répartition entre A et B fait planer une légère incertitude, de l'ordre de quelques pour cent, sur l'évolution à court terme de l'ensemble des chiffres présentés dans cette *Note d'Information*.

► MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA RECHERCHE
ET DE LA TECHNOLOGIE
**Direction de la programmation
et du développement**

Directeur de la publication
Michel GARNIER
Rédactrice en chef
Francine LE NEVEU
Maquette et impression
DPD édition & diffusion

SERVICE VENTE
DPD, édition & diffusion
58 bd du Lycée, 92170 VANVES

ABONNEMENT ANNUEL
France : **280 F (42,69 euros)**
Étranger : **300 F (45,73 euros)**

NOTE D'INFORMATION 00-09

Page 6